



**Transport  
Canada**

**Transports  
Canada**

330 Sparks Street  
Ottawa  
K1A 0N5

*Your file ..Votre référence*

*Our file Notre référence*

RDIMS# 16444114

April 16<sup>th</sup> 2020

le 16 avril 2020

### **Industry Communiqué**

### **Communiqué de l'industrie**

#### **Methods of Delivering Ground Training in Part VII and Subpart 604**

#### **Modes de prestation de la formation au sol pour les opérations assujetties à la partie VII et à la sous-partie 604**

In response to the challenges associated with the novel coronavirus (COVID-19), particularly with respect to personal distancing, isolation measures and travel restrictions, Canadian air operators have been consulting with Transport Canada Civil Aviation (TCCA) to explore options to deliver ground training that go beyond the traditional classroom. This communiqué provides general guidance on this topic to alleviate any misunderstandings that may exist regarding acceptable methods of delivering training.

En réponse aux défis que pose le nouveau coronavirus (la COVID-19), surtout en ce qui a trait à la distanciation sociale, aux mesures d'isolement et aux restrictions concernant les voyages, les exploitants aériens canadiens ont consulté Transports Canada, Aviation civile (TCAC) en vue d'explorer les options de prestation de la formation au sol autres que la formation en salle de classe traditionnelle. Ce communiqué fournit une orientation générale à cet égard, afin de dissiper tout malentendu éventuel au sujet des modes acceptables de prestation de la formation.

The *Training Standard* contained in the Commercial Air Service Standard (CASS) was written in an era when training was predominately delivered in a traditional classroom. However, advances in digital technology now support distance learning through the delivery of information and training using virtual and computer-based means. Distance learning offers substantial efficiencies and, in many cases, delivers an equal or better learning experience. Many Canadian air operators are leveraging distance learning to a varying degree to deliver ground training.

La Norme de formation incluse dans les Normes de service aérien commercial (NSAC) a été écrite à une époque où la formation était principalement offerte dans une salle de classe traditionnelle. Cependant, la nouvelle technologie numérique appuie maintenant l'apprentissage à distance, en permettant d'offrir de la formation et de transmettre des connaissances à l'aide d'outils virtuels et informatiques. L'apprentissage à distance permet de réaliser d'importants gains d'efficacité et offre, dans de nombreux cas, une expérience d'apprentissage égale ou supérieure. De nombreux exploitants aériens canadiens utilisent, à divers degrés, l'apprentissage à distance pour offrir la

**Canada**

formation au sol.

To this end, a revision to the CASS to address distance learning is admittedly overdue and will be addressed during the recently announced initiative to modernize training and checking. In the interim, the guidance below is offered to help structure and promote the standardization of the delivery of training through distance learning. It is understood that a wider margin of flexibility on the delivery of distance learning may be required while we collectively manage the disruptions associated with COVID-19.

Donc, force est d'admettre qu'il est grand temps de réviser les NSAC afin d'y inclure l'apprentissage à distance. Cette révision sera effectuée dans le cadre de l'initiative de modernisation de la formation et de la vérification annoncée récemment. D'ici là, les directives ci-après sont offertes pour aider à structurer et à promouvoir la normalisation de la prestation de la formation au moyen de l'apprentissage à distance. Il est entendu qu'une plus grande souplesse dans la prestation de l'apprentissage à distance peut être nécessaire pendant que nous gérons collectivement les perturbations associées à la COVID-19.

Guiding principles for the delivery of training through distance learning are as follows:

Les principes directeurs de la prestation de l'apprentissage à distance sont les suivants :

- For most subject areas in training, the CASS does not impose a requirement to deliver ground / theory training in a physical classroom or in-person.
- Distance learning is an acceptable alternative to traditional classroom training, when appropriate, if the learning experience and effectiveness is equal or better.
- Common distance learning methods typically include e-learning, home study, self-guided training, virtual classroom, distributed training, computer-based training (CBT), or web-based training (WBT).
- Air operators that incorporate distance learning in their training
- pour la plupart des sujets de formation, les NSAC n'exigent pas que la formation au sol ou les cours théoriques soient suivis en salle de classe ou en personne;
- l'apprentissage à distance est une solution de rechange acceptable à la formation en salle de classe traditionnelle, si elle convient, si l'expérience d'apprentissage et l'efficacité sont égales ou supérieures;
- généralement, les modes d'apprentissage à distance couramment utilisés comprennent l'apprentissage en ligne, l'étude à domicile, la formation autonome, la salle de classe virtuelle, la formation à distance, la formation assistée par ordinateur et la formation sur le Web;
- les exploitants aériens qui intègrent l'apprentissage à distance à leur

program must be able to demonstrate to TCCA that the method used is structured, monitored and delivers effective training, as determined by a performance-based analysis. This is aligned with the CASS requirement to acquire TCCA approval for a company training program, which includes consideration of proposed training aids and training facilities.

- The suitability and effectiveness of distance learning must be measured against performance metrics such as assessing the average ground training hours that students allocate to subjects, average pass–fail test rates, median scores, student feedback and average pass–fail rates for flight checks and other practical evaluations.
- As a minimum, distance learning must offer the student: reasonable access to an instructor when clarification or assistance is required, confirmation of performance, correct answers for incorrect responses, and the timely monitoring of results that triggers instructor follow-up as necessary.

The above information is not applicable to the delivery of ‘practical’ ground training such as the practical elements of Emergency Procedures training that requires in-person participation and the physical handling of devices or equipment. It is acknowledged that ongoing challenges associated with COVID-19 are, in some cases, limiting or preventing the

programme de formation doivent démontrer à TCAC que la méthode de formation utilisée est structurée, surveillée et efficace, conformément à une analyse fondée sur le rendement. Cette exigence cadre avec les NSAC, selon lesquelles le programme de formation d’une compagnie doit être approuvé par TCAC; le processus d’approbation comprend l’examen du matériel didactique et des installations de formation;

- la pertinence et l’efficacité de l’apprentissage à distance doivent être mesurés par rapport aux mesures de rendement, par exemple en évaluant le nombre d’heures moyen de formation au sol alloué aux différents sujets par les étudiants, les taux moyens de succès-échec des examens, les notes moyennes obtenues, la rétroaction des étudiants et les taux moyens de succès-échec des vérifications en vol et autres évaluations pratiques;
- au minimum, l’apprentissage à distance doit offrir à l’étudiant : un accès raisonnable à un formateur s’il a besoin de précisions ou d’aide; la confirmation du rendement; la correction des réponses incorrectes; une surveillance opportune des résultats qui déclenche un suivi de la part du formateur, au besoin.

L’information fournie ci-dessus ne s’applique pas à la prestation de la formation « pratique » au sol, comme les éléments pratiques de la formation sur les procédures d’urgence, qui requièrent une participation en personne et la manipulation physique d’appareils ou d’équipement. Nous reconnaissons que dans certains cas, les défis

conduct of practical training. This situation will be closely monitored and may eventually warrant consideration of an alternative means of compliance for some aspects of practical training.

Lastly, industry is seeking clarification on acceptable methods of delivering Crew Resource Management (CRM) training, particularly with respect to establishing a *classroom setting*. Section 6.6 in Advisory Circular (AC) 700-042 speaks to the various methods of delivering CRM training, including options for distance learning. A *classroom setting* can be achieved through physical presence, or through virtual or audio means; that said, operators must ensure learning objectives are met regardless of the delivery method.

An air operator should leverage the various methods to deliver ground training in a manner that is relevant to the size and scope of their operation and compatible with operational and logistical constraints. The end result could resemble a program that incorporates the completion of some modules through self-directed learning, while other modules could be completed in a physical, virtual or audio *classroom setting*. The responsibility rests with the air operator to demonstrate to TCCA that their approach to ground training is effective and meets the standard in the CASS.

In summary, modern technology offers many avenues to deliver effective training. The unprecedented disruptions and constraints we are currently encountering will necessitate the delivery of training in creative ways, while

actuels liés à la COVID-19 limitent ou empêchent la prestation de la formation pratique. Cette situation sera surveillée de près et pourrait justifier d'envisager une solution de rechange pour assurer la conformité de certains aspects de la formation pratique.

Finalement, l'industrie demande des précisions quant aux modes acceptables de prestation de la formation en gestion des ressources de l'équipage (GRE), notamment en ce qui concerne l'établissement d'une formation en salle de classe. L'article 6.6 de la circulaire d'information 700-042 indique les divers modes de prestation de la formation en GRE autorisés, y compris les options d'apprentissage à distance. Une formation en classe peut être suivie dans une vraie salle de classe ou à l'aide d'outils virtuels ou audio; cela dit, les exploitants doivent veiller à ce que les objectifs d'apprentissage soient atteints, quel que soit le mode de prestation.

Un exploitant aérien doit mettre à profit les différentes méthodes de prestation de formation au sol d'une manière qui cadre avec l'ampleur et la portée de ses activités ainsi qu'avec les contraintes opérationnelles et logistiques. Le résultat final pourrait s'approcher d'un programme dans le cadre duquel l'apprentissage de certains modules serait effectué par la formation autonome, tandis que d'autres modules pourraient faire l'objet d'une formation en classe, dans une vraie salle de classe ou dans une salle de classe virtuelle ou audio. Il incombe à l'exploitant aérien de démontrer à TCAC que sa méthode de formation au sol est efficace et qu'elle respecte la norme des NSAC.

En résumé, la technologie moderne offre de nombreux moyens pour fournir de la formation efficacement. Les bouleversements et les contraintes sans précédent que nous vivons actuellement nécessiteront que nous

ensuring there is no reduction in the quality and effectiveness of training.

nous montrions créatifs dans la façon de fournir la formation, sans en diminuer la qualité ni l'efficacité.

Sincerely,

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Sincennes', with a stylized flourish at the end.

Robert Sincennes  
Director, Standards Branch/Directeur des normes  
Civil Aviation/Aviation civile